

Numéro de client : 2 203 745 166
Numéro de facture : 707 125 136 112

Votre code Zoomit : 20374
Votre identifiant : dpsandro@skynet.be
(www.Engie-electrabel.be)



961/BERFRBR1

M. Alessandro Della Pina
CLOS DE LA BRISE 7
1410 WATERLOO

Une question ?
www.Engie-electrabel.be/contact
Ligne Énergie : 078 35 33 33
accessible : lu-ve 8:00-20:00 sa 9:00-13:00
Fax: 081 77 44 69
Bureau : bpost
Espace de Coeur de Ville 15 • Ottignies
ouvert : lu-ve 9:30 - 12:15 et 13:30 - 16:30
Lettres : Electrabel
Boîte postale 10888 • 5000 Namur 1

En cas de panne électrique : 02 274 40 66 (24h/24)
(gestionnaire de réseau Sibelga)

Date de facture 16 avril 2016

Décompte période du 15-04-2015 au 14-04-2016

Adresse de consommation : CLOS DE LA PASTOURELLE 13 (10 001), 1140 EVERE	hors TVA
Électricité - EAN 541448920700024455	376,86
Énergie	157,72
Coûts énergie verte	8,69
Coûts de réseau (imposés par Sibelga)	184,34
Redevances (imposées par diverses autorités)	27,67
Période entre le relevé et la date de facture	- 1,56
Montants intermédiaires déjà facturés (€ 445,07 TVA comprise)	- 385,97
Total (hors TVA)	- 9,11
Total montant TVA	1,29
Total (TVA comprise)	€ - 7,82

**La somme de € 7,82 sera remboursée sur votre compte IBAN
BE40732016423363 (BIC= CREGBEBB) avant le 1 mai 2016.**

(à condition que toutes les factures antérieures soient payées)

Si votre numéro de compte n'est pas correct, veuillez nous en avertir.

Le montant indiqué tient compte du taux de TVA de 21% sur l'électricité, applicable à partir du 1er septembre 2015.

Les montants susmentionnés sont toujours exprimés en euros.

Votre nouveau montant mensuel (TVA comprise) **€ 37,62**

Ce montant vous sera facturé mensuellement à partir du 15 mai 2016.
Vous trouverez le détail de ce montant dans la rubrique 'Facture intermédiaire'.

Cette facture tient compte du nouveau taux de TVA de 21 % sur l'électricité à partir du 1er septembre 2015.

Plus d'informations sur www.Engie-electrabel.be/tva

Informations utiles sur votre facture

Décompte

Ce document vous renseigne vos coûts d'énergie pour la période écoulée sur base de votre consommation. Les montants déjà facturés sur les factures intermédiaires sont déduits du total.

Ce document est composé de plusieurs pages. **Sur la première page, vous trouvez le montant à payer ou à recevoir. En bas de page, vous trouvez le nouveau montant intermédiaire payable à partir de la prochaine facture intermédiaire. Sur les pages suivantes sont repris les détails des montants et des consommations.** Vous pourrez y trouver la quantité d'électricité que vous avez consommée au cours de la période écoulée et les montants correspondants. Ces pages de détails contiennent également vos données contractuelles, certains paramètres de prix et les données TVA. En consultant la première page, vous remarquerez que la facture est une addition de différents montants dont vous pouvez consulter les détails dans la rubrique 'Détails des montants'.

Énergie

Ce montant couvre l'énergie que vous avez consommée et la fourniture de service par ENGIE Electrabel. C'est le seul poste de votre facture qui varie en fonction de votre fournisseur. Si vous avez choisi un prix fixe pour votre énergie, votre consommation est multipliée par le prix unitaire convenu. Si vous avez choisi un prix indexé, ce prix suit les évolutions de l'index. Les prix unitaires appliqués dans ce cas sont les moyennes des prix sur l'ensemble de la période de consommation. Par conséquent, votre consommation est multipliée par ce prix unitaire moyen.

Les coûts d'énergie verte s'appliquent en conséquence des obligations légales de présenter des certificats verts pour ainsi contribuer au développement de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables.

Vous trouverez plus de détails sur votre contrat dans la rubrique 'Votre contrat'.

Réductions

Vous trouverez les avantages éventuels sur votre prix de l'énergie dans la rubrique 'Détail des montants'. Pour un aperçu de nos actions

Questions ou plaintes

Pour toute question sur ou contestation de votre facture, vous pouvez nous contacter via www.engie-electrabel.be/contact, par téléphone au 078 35 33 33, par fax au 081 77 44 69 ou par courrier à ENGIE Electrabel, Boîte postale 10888, 5000 Namur 1. Si vous estimatez qu'une erreur s'est glissée dans votre facture, nous ferons en sorte d'y trouver une solution de commun accord. Les plaintes relatives à une facture peuvent être introduites jusqu'à 12 mois après la date d'échéance de la facture contestée. Ce délai peut être prolongé si l'erreur est imputable à un tiers, tel que le gestionnaire du réseau de distribution. Nous mettons tout en œuvre pour répondre au mieux à vos demandes. Au cas où vous ne seriez pas satisfait de notre réponse, vous pouvez vous adresser auprès du Service de Médiation en complétant le formulaire de plainte disponible sur www.mediateurenergie.be, par lettre adressée au Service de Médiation pour l'Énergie, Rue Royale 47, 1000 Bruxelles, par fax au numéro 02 211 10 69 ou par téléphone au 02 211 10 60.

Pour des simulations tarifaires, vous pouvez vous adresser au site www.brusim.be du régulateur régional compétent.

actuelles concernant les ristournes récurrentes ou ponctuelles ainsi que leurs conditions, surfez sur notre site web www.engie-electrabel.be.

Coûts de réseau

Les coûts de réseau sont les coûts qui couvrent les frais pour amener l'électricité à votre adresse de consommation. Ces coûts peuvent varier en fonction de la région mais sont contrôlés et approuvés par la CREG (coûts de transport) et les régulateurs régionaux (coûts de distribution) et indépendants de votre fournisseur. Ces coûts de réseau comprennent les coûts de distribution et les coûts de transport. Tous les deux varient en fonction de votre consommation d'énergie et de votre adresse de consommation. **ENGIE Electrabel reverse les montants perçus aux gestionnaires des réseaux.**

Redevances

Votre facture comporte également diverses redevances et taxes. **ENGIE Electrabel reverse intégralement ces montants aux différentes autorités concernées.**

Période entre le relevé et la date de facture

Le relevé de vos index s'effectue quelques semaines avant l'émission de la facture. A ce moment, nous ne connaissons pas votre consommation pour la période entre la date du relevé et la date de la facture. Afin de vous fournir une facture aussi précise que possible, nous effectuons chaque année un calcul de votre consommation pour cette courte période. Ce calcul est basé sur votre consommation moyenne au cours des dernières années.

Chaque année, nous rectifions également le montant réclamé l'année précédente pour la période entre le relevé et la date de la facture, sur base de votre consommation réelle.

En principe, vous trouvez dans ce document:

- Une rectification du calcul de l'année précédente (pour la période entre la date du relevé et la date de la facture).
- Un calcul de votre consommation entre la date du relevé et la date de la facture. Ce montant sera rectifié sur votre prochaine facture de consommation.

Numéro de client : 2 203 745 166
Numéro de facture : 707 125 136 112

DÉTAIL MONTANTS

Adresse de consommation : CLOS DE LA PASTOURELLE 13 (10 001),
1140 EVERE



Le total facturé pour votre électricité ne comprend pas uniquement l'énergie mais également les coûts de votre distributeur de réseau, les taxes, les redevances, ...

Pour une consommation moyenne (5.000 kWh pour l'électricité) dans votre région la partie due à ENGIE Electrabel est de 37% pour l'électricité. Le reste est intégralement reversé à votre distributeur de réseau et aux autorités.

Électricité

1.932 kWh

du 5-03-2015 au 29-02-2016
180 jours
182 jours
841 kWh x € 0,0559810
1.085 kWh x € 0,0559724

du 1-03-2016 au 1-03-2016
1 jour
6 kWh x € 0,0533333

Énergie

€ 157,72

Livraison, Easy (prix indexé)

	Montant hors TVA	TVA
Redevance fixe	€ 24,66	6%
Redevance fixe	€ 24,79	21%
Consommation heures normales	€ 47,08	6%
Consommation heures normales	€ 60,73	21%

Livraison, Easy (prix indexé)

Redevance fixe	€ 0,14	21%
Consommation heures normales	€ 0,32	21%

Coûts énergie verte (certificats verts imposés par les autorités)

€ 8,69

Coûts énergie verte	€ 3,22	6%
Coûts énergie verte	€ 5,47	21%

du 5-03-2015 au 1-03-2016

1.091 kWh
841 kWh
1.091 kWh
841 kWh

Coûts de réseau (imposés par Sibelga)

€ 184,34

Coûts de distribution	€ 86,17	21%
Coûts de distribution	€ 67,92	6%
Coûts de transport	€ 17,08	21%
Coûts de transport	€ 13,17	6%

du 5-03-2015 au 1-03-2016

841 kWh
1.091 kWh
1.926 kWh

Redevances (imposées par diverses autorités)

€ 27,67

Cotisation sur l'énergie	€ 1,61	6%
Cotisation sur l'énergie	€ 2,09	21%
Cotisation fédérale	€ 5,34	<1>
Obligations de service public	€ 7,75	6%
Obligations de service public	€ 10,88	21%

Période entre le relevé et la date de facture

€ - 1,56

- 255 kWh

Consommation calculée du 5-03-2015 au 14-04-2015	€ - 47,98	6%
Consommation calculée du 5-03-2015 au 14-04-2015 (déjà facturée sur le dernier décompte)	€ - 0,67	<1>
Consommation calculée du 2-03-2016 au 14-04-2016	€ 46,34	21%
Consommation calculée du 2-03-2016 au 14-04-2016 (entre la date de relevé et la date de facture)	€ 0,75	<1>

242 kWh

Numéro de client : 2 203 745 166
Numéro de facture : 707 125 136 112

DÉTAIL MONTANTS

Adresse de consommation : CLOS DE LA PASTOURELLE 13 (10 001),
1140 EVERE

Facture intermédiaire

Montants intermédiaires déjà facturés (TVA comprise) **€ 445,07**

mai '15 37,12	juil '15 37,12	juil '15 37,12	août '15 37,12	sep '15 42,37	oct '15 42,37
nov '15 42,37	déc '15 42,37	jan '16 42,37	fév '16 42,37	mar '16 42,37	

Les montants mentionnés ne concernent que l'énergie déjà portée en compte dans vos factures intermédiaires. Les services ou autres frais figurant sur vos factures intermédiaires ne sont pas déduits de votre décompte.

Le montant de votre nouvelle facture intermédiaire est basé sur les valeurs qui nous ont été communiquées par votre gestionnaire de réseau de distribution ou selon les accords que vous avez conclus avec nous.
Pour toute information complémentaire sur le mode de calcul, surfez sur www.Engie-electrabel.be/montantintermediaire

Vos factures intermédiaires à partir de 05/2016 (TVA comprise) **€ 37,62**

Électricité

*Votre nouveau montant mensuel
(à partir du 15 mai 2016)*
€ 37,62
€ 37,62 (TVA comprise)

DÉTAIL CONSOMMATION

Adresse de consommation : CLOS DE LA PASTOURELLE 13 (10 001),
1140 EVERE



> Relevé et consommation mesurée

Électricité

Heures normales : 1.932 kWh
1.932 kWh Électricité

Consommation mesurée sur 363 jours

Numéro de compteur

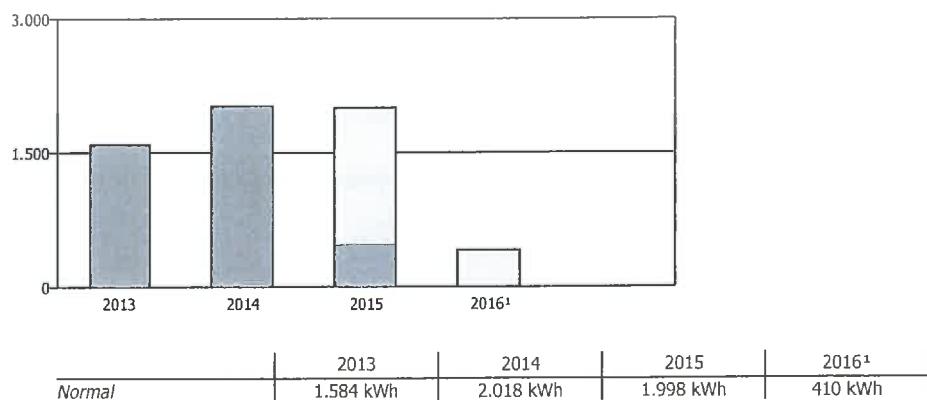
Index
4-03-2015

Index
1-03-2016

21384

Électricité

- consommation sur factures précédentes
 - consommation sur cette facture
d'une année incomplète



Évolution de prix par année calendrier pour votre **consommation d'électricité**, coûts de réseau et redevances comprises (hors réductions et TVA)

	2013	2014	2015	2016 ¹
<i>Montant total (EUR)</i>	323,59	373,68	363,23	74,47
<i>Prix unitaire (EUR/kWh)</i>	0,20	0,19	0,18	0,18

➤ Origine de la livraison d'électricité

L'électricité est issue de différentes sources.

Origine de la livraison totale d'électricité de votre fournisseur: sources d'énergies renouvelables (35,84%), cogénération de qualité (5,39%), combustibles fossiles (15,88%) (gaz naturel: 11,68%, autres: 4,20%), nucléaire (40,58%), inconnu (2,31%). Origine de l'électricité mise à votre disposition Easy: cogénération de qualité (8,40%), combustibles fossiles (24,75%) (gaz naturel: 18,20%, autres: 6,55%), nucléaire (63,25%), inconnu (3,60%).

Pour plus d'informations sur les déchets radioactifs et les émissions CO₂, surfez sur :

- www.engie-electrabel.be/dechets
 - www.engie-electrabel.be/emissionsco2

Numéro de client : 2 203 745 166
Numéro de facture : 707 125 136 112

VOTRE CONTRAT INFORMATION PRIX TVA

Adresse de consommation : CLOS DE LA PASTOURELLE 13 (10 001),
1140 EVERE

> Votre contrat actuel

Easy

Votre contrat pour l'électricité a commencé le 1 janvier 2016, a une durée de 3 ans et se poursuit ensuite tel qu'il est décrit dans les conditions particulières de votre contrat, sauf si nous y mettons fin par écrit au plus tard deux mois avant la fin de la période en cours. Vous pouvez mettre fin à votre contrat à tout moment, sans indemnité, moyennant le respect d'un préavis écrit d'un mois. La période en cours actuelle prend fin le 28 février 2017.

Vous trouverez les conditions générales et spécifiques sur www.engie-electrabel.be

> Information sur les prix ENGIE Electrabel les moins chers

Conformément à l'Accord consommateurs, nous vous informons sur les prix ENGIE Electrabel actuellement les moins chers en tenant compte de votre profil de consommation et sans compter les réductions (temporaires) et promotions :

- Prix fixe : Easy3, la sécurité du prix pendant 3 ans
- Prix indexé : Direct, notre offre la moins chère avec un prix variable

Retrouvez l'ensemble de nos offres sur www.engie-electrabel.be/offre



> Formules de prix appliquées - à titre d'information

5-03-2015 au 31-08-2015

50,00 EUR/an

0,0057500 + 0,0012380 x Epi EUR/kWh

1-09-2015 au 29-02-2016

50,00 EUR/an

0,0057500 + 0,0012380 x Epi EUR/kWh

1-03-2016 au 1-03-2016

50,00 EUR/an

0,0057500 + 0,0012380 x Epi EUR/kWh

Électricité, Easy

Redevance fixe

Consommation heures normales

Électricité, Easy

Redevance fixe

Consommation heures normales

Électricité, Easy

Redevance fixe

Consommation heures normales

Pour plus d'informations sur les paramètres d'indexation trimestriels, Epi jusqu'au 31/03/2016 et ensuite ENDEX 303 pour l'électricité et TTF103 (Heren) pour le gaz et pour plus d'information sur l'attribution de la consommation par trimestre, consultez notre site www.engie-electrabel.be/parametres.



> Coûts de réseau et redevances

0,0807610 EUR/kWh

0,0156599 EUR/kWh

0,0019261 EUR/kWh

0,0026655 EUR/kWh

Coûts de distribution moyens pour électricité

Coûts de transport moyens pour électricité

Cotisation sur l'énergie électricité

Cotisation fédérale électricité *

Dans nos calculs, nous utilisons toujours le prix en vigueur pour la période concernée.

* Pour un aperçu de l'évolution des tarifs, nous vous renvoyons au site Internet de la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG) : www.creg.be

> Information TVA

régime TVA

21%

6%

<1> Exonération art. 28 du code TVA

Total

base TVA

€ 12,16

€ 2,52

€ - 20,81

€ - 1,23

€ - 0,46

-

€ - 9,11

€ 1,29

ANNEXE



> Application du tarif social

L'AR du 28 juin 2009 règle l'application automatique du tarif social pour l'électricité et le gaz naturel. Cela signifie qu'ENGIE Electrabel doit communiquer les données de ses clients résidentiels au SPF Économie, qui les compare avec les données contenues dans le Registre national et la Banque-carrefour de la Sécurité sociale. Sur la base de cette comparaison, le SPF Économie nous indique quels clients ont droit à l'application du tarif social pour l'électricité et le gaz naturel, et pour quelle période. Ce règlement a été introduit pour que les clients ne doivent plus fournir leur attestation à leur fournisseur d'énergie.

Il se peut toutefois que vos données ne puissent pas être comparées ou ne soient pas (encore) disponibles. Si vous constatez donc que votre énergie n'est pas facturée au tarif social, alors que vous y avez droit, nous vous invitons à nous fournir de nouveau votre attestation. Nous adapterons vos factures.

Si vous ne souhaitez pas qu'ENGIE Electrabel transmette vos données au SPF Économie, veuillez nous en avertir par le biais d'une communication datée et signée. Dans ce cas, vous devez également nous fournir votre attestation prouvant que vous avez droit au tarif social.

> Informations supplémentaires

- La cotisation fédérale électricité se compose des éléments suivants : le fonctionnement de la CREG, les coûts du service de médiation, le passif nucléaire, le fonds Kyoto, le fonds social (CPAS), les clients protégés et les primes de chauffage (si vous avez opté pour de l'énergie verte, les éléments 'passif nucléaire' et 'fonds Kyoto' ne s'appliquent pas).
- La cotisation 'obligations de service public' est notamment consacrée à la politique sociale de l'énergie, à la politique d'utilisation rationnelle de l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale ainsi qu'aux frais de fonctionnement du régulateur régional.
- La cotisation sur l'énergie est un impôt indirect (accise) frappant la mise en consommation ou l'utilisation de gaz naturel et d'électricité.

M. Alessandro Della Pina
CLOS DE LA BRISE 7
1410 WATERLOO

Résumé de votre facture

Votre décompte annuel du **16/04/2016**.

€ - 7,82

La somme sera remboursée sur votre compte IBAN avant le: 01 mai 2016 (à condition que toutes les factures antérieures soient payées).

- ✓ Votre numéro de compte: **BE40732016423363**
- ✓ Numéro de client: **2 203 745 166**
- ✓ Adresse de consommation: **CLOS DE LA PASTOURELLE 13 (10 001) 1140 EVERE**

Vous trouverez sur la première page de votre facture le coût total de l'énergie pour cette période. Nous en avons déduit les montants intermédiaires.

Votre nouveau montant mensuel à partir de la prochaine facture

€ 37,62

Valable jusqu'à votre prochaine facture annuelle

